

Retraités du Morbihan

S'engager pour chacun
agir pour tous

Cfdt:

Trimestriel des syndiqués CFDT de l'Union Territoriale des retraités

Pages 8 à 10 :

Le dossier du trimestre :

**Les droits des femmes
sont grignotés
en Europe...**



**Le printemps est de retour...
Attention aux pesticides !**



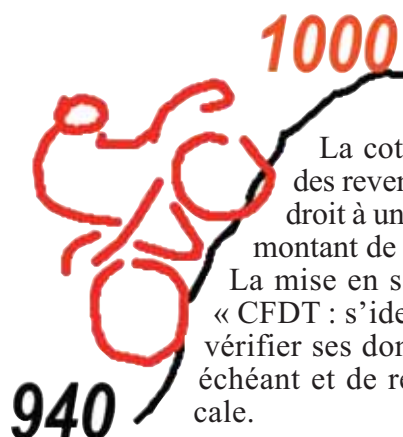
Qu'ils soient chimiques ou politiques,
les pesticides sont tous dangereux...
Souvenons-nous-en au moment de voter
pour les européennes !

n° 28 avril-mai-juin 2024



940 adhésions à la CFDT Retraités du Morbihan en 2023...

Encore un petit effort pour arriver à 1000 !



La cotisation annuelle est de 0,5% des revenus avant impôts ce qui donne droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation.

La mise en service du compte personnel « CFDT : s'identifier » permet à chacun de vérifier ses données, de les modifier le cas échéant et de récupérer son attestation fiscale.

Alain Perronno - Trésorier

	UTR 22	UTR 29	UTR 35	UTR 56	URR
2017	491	1544	1212	844	4091
	+2,4%	+2,7%	-0,5%	+0,6%	+2,3%
2019	506	1546	1230	895	4177
	+0,6%	-2,5%	+2,0%	+0,6%	-0,2%
2020	509	1555	1256	892	4212
	+0,6%	+0,6%	+2,1%	-0,3%	+0,8%
2021	527	1578	1275	903	4283
	+3,5%	+1,5%	+1,5%	+1,2%	+1,7%
2022	545	1521	1269	910	4245
	+3,4%	-3,6%	-0,5%	+0,8%	-0,9%
2023	565	1570	1255	940	4330
	+3,7%	+3,2%	-1,1%	+3,3%	+2,0%



Assemblée Générale de la SSR FCE 2023

L'Assemblée générale de la SSR FCE s'est tenue le 23 novembre dernier à l'espace Montcalm à Vannes avec seulement une vingtaine de participants du fait de plusieurs défections survenues les jours précédents. Après quelques mots sur l'action revendicative, la présentation du rapport d'activité et du bilan financier a été suivie d'un point sur les adhérents.

Un débat a ensuite eu lieu sur l'avenir de notre section syndicale du fait des départs

et du manque de renouvellement depuis la dernière AG et la nécessité d'étoffer l'équipe en place.

A l'issue du débat trois personnes ont accepté de rejoindre l'équipe en place et constituer un nouveau bureau de 9 personnes. Après 28 ans de présence, Patrick CHAUVIN, doyen du bureau, a souhaité laisser sa place (un grand merci pour toutes ces années d'engagement pour notre SSR).

La nouvelle équipe s'est mise en place avec une répartition des responsabilités, un fonctionnement de bureau dorénavant tous les 2 mois et la décision d'alterner une année sur deux une Assemblée générale et un moment convivial.

Nous constatons une bonne évolution de notre section qui compte 81 adhérents re-

traités à fin 2023 avec l'arrivée de 6 nouveaux adhérents ; nous déplorons un décès et enregistrons une démission.

Après un repas pris sur place, on s'est quitté sur une note d'optimisme en souhaitant bon vent à la nouvelle équipe

Pour la SSR56, JP MAHE
contact : jpamahe@wanadoo.fr



Vous voulez voir comment ça se passe à l'UTR, dans les ULR et les commissions avant de vous y investir ? Envoyez un petit mot à une des adresses suivantes :

revueutr56cfdt@free.fr ou, morbihan@retraites.cfdt.fr ou, retrecfdtvannes@orange.fr; ou Tél : 07 66 82 79 53

Nous vous répondrons !

sommaire...

- | | | | | |
|--------------|----------|---------------------------------------|----------|--|
| pages | 2 | ▶ 940 adhésions
▶ AG de la SSR FCE | 5 | ▶ Le coup d'gueule de Papy
▶ ULR Vannes |
| | 3 | ▶ Edito. | 6 | ▶ Rappel des randos 2024 |
| | 4 | ▶ ULR Lorient-Pontivy | | ▶ Faire du vélo |



Construire l'Europe : ne pas tout accepter, mais reconnaître les avancées...

Sur le plan international, les conflits perdurent et les possibilités de paix, espérées par la CFDT et d'autres acteurs, sont repoussées de semaine en semaine.

En France, les actions des agriculteurs et des agricultrices nous ont bousculés dans notre quotidien et, au-delà, nous ont questionnés sur le modèle d'agriculture que nous souhaitons. La Fédération CFDT Agri-Agro a courageusement manifesté sa position, en soutenant les salariés de secteurs professionnels trop souvent oubliés dans les débats, et en insistant sur les situations très différentes entre gros industriels et petits producteurs.

On peut aussi faire le lien entre les avancées attendues par les agriculteurs, les promesses de l'État, leurs revendications non satisfaites, celles qui le sont, et la place de l'Europe.

La CFDT mobilise pour que les élections du 9 juin 2024 soient une victoire de la démocratie. La CFDT est attachée à l'Europe. Elle prend sa place tant à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qu'au niveau international (CSI). Soutenir l'Europe ne veut pas dire tout accepter, mais reconnaître les avancées et particulièrement les aides accordées dont la PAC (Politique Agricole Commune), si imparfaites soient-elles. L'Europe sociale exige également que nous portions un regard attentif aux autres pays, au respect des droits des travailleurs au-delà de nos frontières.

A l'approche de la Journée internationale du droit des femmes, le Congrès (réunion des députés et des sénateurs) s'est prononcé

le 4 mars 2024 pour l'inscription dans la Constitution de la liberté des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La CFDT salue cette avancée pour le droit des femmes (cf. dossier dans ce numéro).

Au plus près de l'actualité, à l'heure où nous écrivons, on peut s'inquiéter suite aux annonces gouvernementales sur les économies à réaliser à partir de cette année. Quelques velléités de ne pas augmenter les retraites selon les accords habituels... qu'en est-il des petits revenus ? Économies sur le social (attention aux réformes de la Sécurité Sociale et du chômage !) et pour finir économies sur les collectivités locales (attention aux services publics !).

Aucune annonce d'augmentation ou de réforme des impôts... On ne touche pas aux plus aisés... La fracture sociale risque d'augmenter. Comment ne pas faire le lien là-aussi avec les pronostics de votes extrêmes aux élections européennes ?

Alors, courage ! Affirmons nos positions CFDT vis-à-vis de l'Europe et mettons en avant ce que l'Europe nous apporte et ce que nous demandons à l'Europe. La CFDT, dans son ensemble, mène une campagne dans ce sens. Les informations vous parviendront régulièrement...



Evelyne Huaumé
Sec. Générale



Mona Le Discot
Sec. Gén. adjt.

- 7 ▶ La vie de l'UTR
- 8 à 10 ▶ Dossier : Les femmes en Europe
- 11 ▶ Notre mémoire : la défense des salariés
- 12 ▶ Page colibri...

Une bonne adresse

Vous voulez prendre contact avec votre trimestriel préféré ?
Pour le critiquer, le féliciter, lui donner des idées...
Si vous êtes «branchés» : revueutr56cfdt@free.fr

ULR Lorient-Pontivy

Reines et rois sereins Le 22 janvier à Lorient

La nouvelle équipe animatrice avait œuvré pour organiser une « Galette des Rois » regroupant tous les secteurs : une réussite avec 66 personnes rassemblées, un vrai succès.

Cela a été l'occasion de distribuer les cartes « CEZAM » aux personnes intéressées.

Un diaporama reprenant toutes les actions syndicales contre la réforme des retraites et, aussi, toutes les sorties organisées par la « Commission des loisirs » a été projeté.

Cette initiative est donc à renouveler pour janvier 2025, avec un contenu que l'équipe animatrice mettra en œuvre.

« Galettes, cidre, jus de pomme », produit par des artisans locaux ont été particulièrement appréciés.

Impossible de passer sous silence la place faite à l'association « Les Paniers de la Mer » qui, au-delà de l'excellente soupe de poissons, travaille à l'insertion des travailleurs éloignés de l'emploi.

Alain PERSON



L'ULR Lorient-Pontivy change d'adresse mail

Depuis de très nombreuses années, toutes les informations CFDT en provenance de l'ULR, UTR 56, UCR, UD56 et à destination des quelques 50 adhérents de l'ULR Lorient-Pontivy vous étaient adressées via une boîte mail privée «becdolann@wanadoo.fr». Afin d'être conforme avec la Réglementation Générale de Protection des Données Personnelles (RGPD) une nouvelle adresse d'envoi a été créée en ce début de 2024.

Celle-ci est désormais « ulr_lorient@laposte.net ». Toutes les informations CFDT vous seront donc adressées par cette nouvelle boîte. Si certains ne reçoivent plus aucune information, faites-le nous savoir pour que nous puissions vous ajouter à l'un des groupes de cette nouvelle adresse.

De même pour ce qui est de l'envoi des informations spécifiques à la SSR FEAE (Fédération des Etablissements et Arsenaux de l'Etat), une autre adresse mail a été créée « feae_lorient@laposte.net ». Elle ne sera utilisée que pour l'échange des informations provenant de la CFDT Défense de Lorient.

Hervé Becdo



Le coup d'gueule de papy !

En Avril, ne te découvre pas d'un fil...

« Papy, c'est quoi un dicton ? ». J'aurais pu lui dire « Aide-toi, le ciel t'aidera... », mais nous venions de regarder une manif de tracteurs à la télé. Alors, je lui ai dit : « En avril ne te découvre pas d'un fil... ». Je lui ai expliqué... AVRIL, c'est une grosse entreprise. Elle est spécialisée dans les huiles (Isio4, Lesieur, Matines, Puget, etc.). Elle contrôle aussi les entreprises Biogaz du Multien, spécialisées dans la méthanisation, Saipol, leader français de la transformation de graines en huile, de Sofiprotéol, qui finance des crédits aux agriculteurs. La liste est longue ! Et qui est le patron de cette multinationale ? C'est Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, premier syndicat de paysans. C'est un peu comme si Bernard Arnault, PDG de

LVMH dirigeait la CFDT et François-Henri Pinault commandait la CGT.

« Un patron à la tête d'un syndicat, c'est possible, papy ? Mais alors, il défend qui... » C'était la bonne question. De toute évidence, il ne défend ni l'écologie, ni l'Europe. Habitué des A.G. d'actionnaires où on parle en millions d'euros, il est bien loin des petits paysans. Il possède plus de 700 hectares de colza, tournesol, blé, betterave, maïs, orge... 55 sites industriels en France, 73 sites industriels dans le monde, 7 367 collaborateurs dans le monde, il est présent dans 18 pays ! (On retrouve tous ces détails sur le site d'AVRIL).

J'ai expliqué à mon petit-fils que nous étions issus d'une famille de paysans. Mon papa, donc son arrière-grand-père

était ouvrier paysan en Bretagne avant de travailler à l'usine et il m'a toujours dit qu'il en avait beaucoup plus « bavé » à la ferme qu'à l'usine ! Son père aussi était un tout petit paysan, dans les Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor). Un de ses cousins, paysan dans le même département s'est retrouvé sans champ à cultiver quand il a été élu sur une liste de gauche dans sa commune... Heureusement qu'une solidarité s'est mise en place ! Ils ont créé un groupe de « travailleurs paysans », puis il y a eu mai 68... Quelques années plus tard, la Confédération Paysanne est née, loin des idées de la FNSEA. Tu vois, mon gamin, en avril, ne te découvre pas d'un fil, et en mai, fais ce qu'il te plaît !

Papy

ULR Vannes

Les élus du Conseil de l'ULR de Vannes

Bureau : DREAN Gildas, PERROT Marie-Cécile, CLAVIER Pierre, MARLIER Marie-Jeanne, GAVLAK Rémy, MARQUET Yannick, EON Jean-Yves, EVENO Béatrice, GAUCHET Jean-Nicolas

Les autres membres du Conseil : DANIEL Alban, GOUZER Marie-Christine, LE BRETON Gérard, LE FLOHIC Catherine, RIOU Cathy, SEVENO Jean

La nouvelle élue : LENOBLE Sylvie (lire l'encadré)

Union Locale des Retraités CFDT du pays de Vannes et sa Région
ULR VANNES-PLOERMEL

40, Rue Olivier de Clisson 56000 VANNES

Tél : 02 97 54 09 15 - mail : retrefdtvannes@orange.fr



Galette des Rois du 23 janvier 2024



80 militants du Pays de Vannes se sont retrouvés dans une ambiance festive le mardi 23 janvier 2024 au Palais des Arts de Vannes pour la traditionnelle galette des rois organisée par la Commission culture et loisirs.

Après le diaporama du dernier voyage préparé par Fernand Le Masle et commenté par Raphaël Guil, les adhérents présents étaient heureux de se retrouver pour déguster la galette

et échanger. Gildas DREAN a dressé le bilan de l'année écoulée, et nous a projeté sur 2024 avec les élections européennes en juin prochain. La CFDT réaffirme à cette occasion, son attachement à une Europe démocratique, ouverte, écologique et sociale afin de combattre les idées xénophobes et eurosceptiques de l'extrême droite. Evelyne Huaumé, Secrétaire générale de l'UTR, a conclu ce moment amical.

Sylvie Lenoble, la nouvelle élue au CA de l'ULR de Vannes

Après plusieurs années au Syndicat CFDT Santé sociaux 56 branche associative non lucrative, j'ai intégré l'ULR Retraités de Vannes. Sollicitée lors de l'AG d'octobre 2023, j'ai accepté de participer au Conseil.

Mes motivations sont plurielles. Au sein de la CFDT, c'est l'occasion d'élargir mes réflexions au-delà de la santé, avec les représentants de divers secteurs représentés dans cette instance : énergie, protection sociale, agriculture, éducation nationale, collectivités territoriales, secteur bancaire... Les actions avec les partenaires du Pacte du Pouvoir de Vivre m'intéressent.

Je suis par ailleurs militante dans diverses associations et mouvements : Attac 56, AES (Alliance Ecologique et Sociale), Les amies de la Confédération Paysanne, Le Collectif de Soutien aux Victimes des pesticides de l'Ouest, entre autres.

Je suis préoccupée par les problèmes de l'« Entre-soi » qui génèrent des biais cognitifs dans l'analyse des sujets sociaux et politique. J'ai été très heureuse de la participation de 2 délégués du Syndicat CFDT Service (secteur propreté) à l'animation proposée par Attac 56 dans le cadre du FSL (Forum Social Local) 2024. Après la diffusion à la Garenne à Vannes, du documentaire « le Balai Libéré » : expérience d'une coopérative de nettoyage montée par des salariés après avoir viré leur patron.... Je crois que la CFDT peut être un lieu d'interpellation sur des sujets complexes. Personnellement je m'interroge sur le peu de visibilité de la CFDT 56 pour un soutien aux victimes civiles du conflit israëlo-palestinien.

Je reste particulièrement attachée à deux des valeurs de la CFDT : Émancipation et Solidarité...

Rappel des randonnées de mai à septembre 2024

- ◆ **21 mai 2024 : St Avé** RV : 14h Parking Chapelle N.D. du Loc
Resp: Francine le Borgne 06 76 47 83 51
- ◆ **18 juin 2024 : St Gildas de Rhuys** (toute la journée) RV : 10h Plage de Port Maria
Resp : Catherine le Flohic 06 47 45 52 25 et M.A.le Calonnec 06 85 07 57 81
- ◆ **17 sept 2024 : Séné** RV : 14h PK de la médiathèque « Grain de Sel »
Resp : Gustave Rétho 06 28 27 59 34

Une journée découverte :

Sortie du 23 mai 2024 région de Nantes en préparation : découverte des machines de l'île de Nantes et parc de la Garenne Lemot à Clisson. (Plus de précisions à venir par mail aux adhérents prochainement)

LE PLUS DANGEREUX DANS LE VÉLO... C'EST DE NE PAS EN FAIRE !

Parmi les moyens de se maintenir en bonne condition, l'exercice régulier fait partie des recommandations du corps médical. Avec la marche et la natation, le vélo monte vite sur le podium, au pays de la petite reine.

Dans le cadre d'une pratique modérée, nous allons vite en tirer bénéfice sur le plan musculaire et cardiaque (récupération à l'effort), on y gagnera aussi du côté de l'hypertension artérielle et du taux de cholestérol. Idéal dans la lutte contre le surpoids, il permettra une amélioration des fonctions respiratoires. En aidant à mieux gérer les pics de glycémie, l'efficacité

du vélo est prouvée pour les personnes souffrant de diabète de type 2.

Enfin, c'est un bon anti-stress qui favorise le sens de l'observation et de l'orientation et renforce la concentration et la résistance à la douleur.

Faire du vélo, c'est aussi s'y préparer : les phases d'échauffement et de récupération sont nécessaires, et côté sécurité et prévention, le casque, les gants et de bonnes chaussures limiteront les risques de traumatismes en cas de chute. Rappelons-nous, cependant, que le plus dangereux dans le vélo... c'est de ne pas en faire ! Mieux vaut avoir son propre vélo,

réglé pour sa morphologie et son besoin de confort.

Bonne nouvelle pour celles et ceux qui, hier, s'interdisaient parfois la pratique du vélo pour des raisons de santé (maladies cardiovasculaires, surcharge pondérale ou d'arthrose du genou, par exemple) le vélo à assistance électrique (VAE). A ce propos, pour celles et ceux que ça tente, de nombreuses vélo-écoles adultes permettent d'acquérir les capacités à circuler de manière autonome, en toute sécurité.

Serge Philippe

<https://www.fub.fr/reseau-fub/velo-ecoles>

Témoignages

« J'AI TOUJOURS RÊVÉ DE FAIRE DU VÉLO... »

Liberate Bariyuntura

Liberate : « Vers 1970, au Burundi, les filles n'étaient pas autorisées à faire du vélo. Pour moi, c'était un rêve. Souffrant des conséquences de la polio, je pratique le vélo d'appartement. En 2020, j'ai tenté l'expérience de l'apprentissage, à Lorient. J'ai testé avec succès l'usage du tricycle. Pour un usage dans l'espace public, je suis vite passée à l'assistance électrique... »



Cette expérience m'a permis d'acquiescer de l'assurance, de gagner en autonomie et m'a apporté beaucoup de plaisir ! »

Geneviève Timmer

Geneviève : « n'ayant jamais fait de vélo, je cherchais depuis longtemps un lieu d'apprentissage pour adultes. En 2023, suite à une récurrence de cancer, mes médecins m'ont conseillé l'exercice physique, en fonction de mes possibilités. À Lorient, j'ai rencontré la « vélo école » où j'ai pu démarrer mon apprentissage en commençant par les fondamentaux : équilibre, démarrage et arrêt, sécurité. Aujourd'hui, j'ai atteint un niveau qui me permet de rouler seule sur des voies partagées. Je suis fière d'y être arrivée. »



Florence Bihan

Florence : « J'ai toujours rêvé de faire du vélo. Bien qu'active et sportive, j'en ai été empêchée durant mon enfance, j'avais honte de cette inaptitude (tout le monde est censé savoir faire du vélo...) »

En 2017, j'ai rencontré un groupe d'apprentis cyclistes adultes et découvert l'existence de la « vélo école » à Lorient. Mon vœu allait se réaliser. J'ai effectué mes premiers tours de roues et très vite je suis devenue une pratiquante au quotidien. En ville, il faut être très attentif. Rouler à vélo, m'apporte un fort sentiment de liberté et d'autonomie. Dans les moments difficiles, le vélo est une sorte d'exutoire, un défi personnel... »



Journée mobilité du 14 mars

Cette journée a réuni 60 participants. Les différentes interventions de la matinée ont apporté un éclairage des différentes formes de mobilités douces. Cela permet à chacun d'affiner son point de vue et de le compléter. En la matière, comme sur d'autres sujets, l'information élargie est nécessaire.

Au cours de l'après midi nous avons effectué un travail de groupe qui sera exploité et utilisé pour appuyer les revendications de la CFDT en partenariat avec d'autres partenaires.



Prochain congrès de l'UTR du Morbihan

DÉMOCRATIE D'ABORD...

Lors de l'AG à mi-mandat de l'UTR qui s'est tenue le 14 novembre, le conseil a planché sur la préparation du prochain congrès le 12 juin 2025. Les objectifs ne manquent pas : présenter le syndicat des retraités aux syndicats de salariés CFDT en organisant des journées thématiques avec eux. Il faudra également renforcer l'accueil des nouveaux adhérents retraités, renforcer la proximité avec les adhérents et parfaire la circulation de l'information.

Le Congrès constitue un moment important. Il définit les orientations pour les 4 années qui suivent pour répondre aux attentes des adhérents et définir les revendications à tous les niveaux de la CFDT ainsi qu'aux politiques. Il renouvelle le Conseil. Plusieurs militants ne poursuivront pas leur mandat. De nouveaux militants, de nouvelles militantes sont donc attendus pour faire vivre l'UTR CFDT du Morbihan.

Cela veut dire de nouvelles compétences, des idées nouvelles, des manières de faire différentes, de nouveaux interlocuteurs pour nos adhérents, des commissions renouvelées, etc... Mais aussi un bureau re-

nouvelé car 4 militants mettent fin à leur engagement après le congrès. C'est une grande responsabilité pour les membres du Conseil renouvelé ! Il faudra un tuilage entre anciens et nouveaux pour ne pas perdre nos acquis et notre histoire.

Des formations existent pour préparer ce changement. Le Bureau, le Conseil, vos ULR et SSR sont à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions.

Vous pouvez venir observer, écouter, jusqu'en juin 2025, dans les réunions du Conseil, du Bureau, des Commissions de l'UTR. Savoir de quoi on parle... connaître le fonctionnement des structures constituent un plus avant de s'engager.

Evelyne Huaumé

Prenez contact avec l'UTR : toutes les coordonnées figurent sur la page 2 de notre revue...



Les enjeux de la communication

Les temps changent ! La communication est devenue un enjeu prioritaire. Les techniques aussi changent. On ne peut plus se passer d'internet. Les retraités se sentent souvent un peu dépassés ! Heureusement, les nouveaux adhérents qui arrivent à l'UTR sont dans le bain. Nous avons besoin de vous ! Dans tous les secteurs : communications avec la presse, avec la télé, avec les radios... Internet, les réseaux sociaux, l'information écrite (notre revue par exemple), mais aussi l'information orale...

Si vous avez acquis des compétences, si vous avez des envies, si vous êtes curieux, venez nous rencontrer, venez discuter, échanger.

Il y a de quoi s'occuper et de quoi créer des liens. Si vous craignez l'isolement, intégrez la commission information, ou une autre commission de l'UTR, vous ne vous ennuyerez pas !

JPS



HUAUME
Evelyne



LE DISCOT
Mona



PERRONNO
Alain



DUVAL
Claire



MARQUET
Yannick



ORTEGA
Pedro



PERSON
Alain



STEUNOU
Jean Paul



BARBEREAU
Namky



BIENVENU
Hélène



DREAN
Gildas



GAVLAK
Rémy



LE COROLLER
Yannick



LE RUYET
Dominique



LE STANG
Didier



LE STRAT
Nicolas



MARLIER
Marie-Jeanne



MATHIAS
Nadia



NATUS
Pierre-Yves



PIGUEL
Patrick



RIOU
Cathy



SALAUN
Marie-Noëlle

Voici les membres du conseil de l'UTR 56 (en vert, le bureau)



Un enjeu majeur pour les élections de juin Les droits des femmes sont rognés en Europe

Lors du dernier Congrès, Marylise Léon affirmait fortement dans son discours de clôture :

« C'est maintenant que l'Europe est à la croisée des chemins ; autour de nous, les populismes frappent à la porte de nombreuses nations, et parfois s'y installent, apportant alors leur lot de régressions contre les femmes, les libertés fondamentales, la société et l'État de droit. »

Oui, l'enjeu démocratique reste en toile de fond pour l'Europe et les élections européennes, nul besoin de faire l'état des lieux de la montée de l'extrême droite, de ses idées et de ses engagements.

Nulle part les droits des femmes sont définitivement acquis. En Europe, les femmes voient leur droit à la maîtrise de leur corps remis en cause par des forces conservatrices.

En Espagne : le parti Vox s'en prend aux femmes battues et veut supprimer la loi contre les violences faites aux femmes.

En Italie : le pays gouverné par Giorgia Meloni, ex-dirigeante du parti post-fasciste, a comme devise « Dieu, Patrie et Famille » ! Elle défend une vision nationale et populaire, et tente de vouloir mettre en place des politiques qui portent atteintes aux libertés des femmes, dont le droit à l'IVG.

En Pologne : les Conservateurs (PIS) en 2020, ont définitivement rayé le droit à l'avortement des textes de loi. Ils ont appliqué une des législations les plus restrictives de l'Europe ! Au moins trois femmes sont mortes en 2021. L'IVG est toujours strictement interdite, même en cas de malformation grave du fœtus ! La nouvelle majorité démocrate élue en 2023 veut restaurer le droit à l'avortement, mais cela tarde.

La Hongrie oblige les femmes qui veulent avorter à écouter les battements du cœur du fœtus ! Elle n'a toujours pas ratifié la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention

et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Dans le rapport « Pink éducation », la Hongrie se plaint de la surreprésentation des femmes dans les études supérieures, au prétexte qu'elles ne peuvent, dans ces conditions, trouver un mari !

Les exemples d'autres pays, comme Malte ou Andorre, ne manquent pas pour mesurer l'ampleur et les conséquences dramatiques des actions et des ambitions des partis populistes en Europe, alors que le Parlement européen ne cesse de renforcer la protection des femmes contre les violences, l'égalité hommes-femmes, le harcèlement... D'où la nécessité d'un vote européen contre ces partis identitaires, réactionnaires et ultraconservateurs.

POUR SUIVRE LA DÉFENSE DE NOS VALEURS DÉMOCRATIQUES

La CFDT dénonce les régressions en Europe qui s'opposent au droit des femmes de disposer de leur corps. Elle demande, au côté de la Confédération Européenne des Syndicats et la FERPA (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées), de garantir les droits fondamentaux des femmes, comme le droit à l'avortement. La Confédération européenne rappelle que dans une Europe qui tend à se disloquer, il est nécessaire de poursuivre la défense de nos valeurs démocratiques pour vivre dans la dignité, en réduisant la pauvreté et le chômage dont les femmes sont les premières victimes ! Un enjeu crucial pour les

prochaines élections européennes et pour contrer ces partis identitaires et populistes aux dérives ultradroitières.

La France devient le premier pays à inscrire le droit à l'avortement dans sa constitution : « Cela donne l'espoir que chez nous aussi les choses vont finir par changer » s'exclame une citoyenne polonaise.

L'Union Européenne possède une charte des droits fondamentaux* (adoptée en décembre 2000) qui est dotée d'une portée juridique, il faut y inclure le droit à l'avortement pour la protection des femmes et des libertés.

Cathy RIOU

* La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reprend en un texte unique, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, l'ensemble des droits civiques et sociaux des citoyens européens, y compris droit de pétition, protection de la donnée personnelle et interdiction de l'eugénisme, du clonage humain et des discriminations fondées sur la race, le sexe, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle, ainsi que de toutes personnes vivant sur le territoire de l'Union.



Le vote et l'engagement féministe

La force d'une femme, Jeannette Laot

Nous fêtons cette année un étrange anniversaire en France : cela fait seulement 80 ans que les femmes ont le droit de voter ! C'est par l'ordonnance du 21 avril 1944 que les femmes accèdent au suffrage universel. Auparavant, les femmes étaient exclues de la démocratie puisqu'elles ne votaient pas.

Très vite, les femmes ont pris conscience que, si les lois hier étaient faites par les hommes et pour les hommes, par le vote, elles pourraient changer leur vie. Voter est devenu un engagement sans faille et une fierté pour beaucoup de femmes durant toute leur vie.

Rappelons que la génération d'après-guerre était encore soumise :

- À l'interdiction de travailler sans l'autorisation du mari ; à l'interdiction d'avoir un compte en banque. Ces deux interdictions ont disparu avec la réforme des régimes matrimoniaux en 1965 ;
- À la puissance paternelle, à laquelle s'est substituée l'autorité parentale en 1970 ;
- À l'interdiction d'utiliser la contraception, obstacle levé en 1967 ;
- À la criminalisation de l'avortement, loi abrogée par la loi sur l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), dite « loi Veil », du 17 janvier 1975.

Si la grille de lecture des droits et libertés des femmes a bien changé, nombre d'entre elles sont peu ou mal informées de leurs droits, au détriment de leurs libertés.



Jeannette Laot. Lors d'une manif CFDT en 1978 à l'occasion du naufrage e l'Amoco Cadiz. (archives CFDT)



Toute une vie pour le droit des femmes

Jeannette Laot, grande militante pour les droits de la femme dans les années 60 (et jusqu'à sa retraite en 1990), syndicaliste CFDT, rappelle « Que les femmes d'aujourd'hui sont pour l'égalité et pour leurs droits, mais elles ne regardent pas d'où ça vient ! Ni tous les combats qu'il a fallu mener pour que ça change. Nous, On avait des camarades dans notre syndicat qui nous appelaient « les vierges rouges » ! Les choses vont mieux, mais c'est encore compliqué de se faire entendre ».

Née en 1924, Jeannette n'a pas eu la vie facile... Elle a d'abord travaillé en usine ; très tôt elle a ressenti et subi les injustices et violence envers les femmes. Syndicaliste mais aussi féministe, elle s'est battue sur les deux fronts : les femmes et la classe ouvrière, jamais l'un sans l'autre. Rappeler aux féministes que les classes sociales existent, exiger des syndicats qu'ils se placent sur le terrain des droits des femmes, c'était son combat, et c'est encore d'actualité ! Elle est devenue une des responsables nationales de notre syndicat par sa ténacité et son sens des responsabilités.

Elle rappelle encore aujourd'hui « qu'on disait que le travail pour les femmes c'était un accident, que ce n'était pas un droit ! »

Il y a du chemin de fait depuis, et grâce à toutes ces femmes militantes ! Pourtant, il n'y a toujours pas l'égalité dans tous les champs professionnels (recrutement, rémunération, promotion, formation) alors que la loi est validée depuis 1983 !

Le combat pour améliorer la condition des femmes en France et dans le monde est loin d'être gagné ! Le retour en puissance des mouvements identitaires, religieux et ultra-conservateurs, rappelle que rien n'est jamais vraiment acquis.

Cathy Riou

Je profite, ma relation est saine quand il elle...

Vigilance, je dois dire stop ! Il y a de la violence quand il elle...

Je me protège, je demande de l'aide, je suis en grand danger quand il elle...

Respecte mes décisions, mes goûts
Accepte mes amies et ma famille
Acceptance en moi
Est content e quand je me sens bien
Souhaite mon accord pour ce que nous faisons ensemble
Me fait des blagues sexuelles
Me fait du chantage si je refuse de faire quelque chose
Rabaissé mes opinions et mes projets
Se moque de moi en public
Me critique, me juge en permanence
Me ment, me manipule, me fait culpabiliser
Méprise de la justice et estime que je suis sa propriété
Contrôle mes sorties, habits, maquillage
Fouille mes textos, mails, applis
Insulte pour que je la emène des choses intimes
Méprise, me met à l'écart volontairement, m'isole
Méprise à l'égard des liens parents
Conte des rumeurs et me calomnie sur les réseaux sociaux
Médisance, m'insulte et humilie quand je fais des recherches
Utilise des objets ou mes affaires personnelles
Méprise de la justice à cause de moi
Méprise de l'équipe des choses intimes
Me jure, me punit, me menace, me frappe
Force mes cartes vitales sans mon consentement
Méprise à l'égard des relations amicales
Me harcèle sans que j'aie autorisée de le faire

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le violentomètre

de la crise / Tu n'y es pour rien / Belle vie pour le droit / Le du complice, c'est toi elle

FACE AUX VIOLENCES, VOUS N'ÊTES PAS SEUL.E !

Besoin d'aide?

ECRITE ET INFORMATION

39 19
Violences Femmes Info
24h/24 - 7j/7

116 006
Numéro d'aide aux victimes
7j/7 de 9h à 20h

0 800 05 95 95
Collectif Féministe contre le viol
Lundi au vendredi, de 20h à 24h

Le chat de En avant toute(s)
enavanttoutes.fr

Le site d'information et d'aide
du gouvernement
arretonslesviolences.gouv.fr
/besoin-d-aide

Le chat de la plateforme nationale
d'accompagnement des victimes
masecurite.interieur.gouv.fr

NUMEROS D'URGENCE
24h/24 - 7j/7

17
Police et gendarmerie

114
Numéro d'urgence SMS
et pour les personnes ayant
des difficultés à entendre ou à parler

115
Hébergement d'urgence

LES CONTACTS
PAR DÉPARTEMENT

Ille-et-Vilaine :
02 99 54 44 88
ASFAO 35
24h/24 - 7j/7

Côtes-d'Armor :
02 96 68 42 42
ADALEA 22
24h/24 - 7j/7

Morbihan :
02 97 63 52 36
CIOFF 56

Finistère :
02 98 44 97 47
CIOFF 29

0 800 08 11 11
Contact d'un planning familial
à proximité
Lundi au samedi, de 9h à 20h

App-elles*,
l'application solidaire
des femmes victimes
de violences

Face à une urgence ou un danger,
l'application permet d'alerter et
de contacter rapidement proches,
services de secours, associations
et toutes les aides disponibles
autour de vous.

Plus d'info sur
app-elles.fr

Charte CFDT d'engagement pour la prévention des violences sexistes et sexuelles

L'UTR CFDT du Morbihan est signataire de cette charte

Au cœur des valeurs de la CFDT, la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles doit garantir que chaque personne soit respectée en tout lieu et toute situation. Cette priorité est inscrite dans l'article 1 de nos statuts.

Cette exigence, la CFDT la porte aussi depuis plusieurs années au sein de toutes ses structures internes et pour tous ses militants et militantes. Nous devons la porter et l'afficher clairement : c'est l'objet de la Charte de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Tout mettre en œuvre pour prévenir les propos et comportements sexistes, écouter et protéger les victimes de violences sexuelles et sexistes, sanctionner les auteurs lorsqu'ils sont membres de la CFDT : c'est l'engagement pris par les responsables des syndicats, fédérations et unions régionales signataires de la Charte.

Tapez sur internet :

-CFDT charte VSS-

et vous aurez accès à tous les documents

des retraités actifs...

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS ET NOUVELLES RETRAITÉES

« La formation syndicale est un droit pour les adhérents, un devoir pour les militants, une priorité pour les responsables. »

(Résolution du Congrès Confédéral et du Congrès des Retraités CFDT Valence juin 2023)

Dans le Morbihan, nous fidélisons les salariés CFDT en leur proposant une formation « adhérent CFDT bientôt en retraite » coanimée par un militant interprofessionnel et un militant de la CFDT Retraités.

Une fois retraité, l'adhérent peut participer à cette formation.

17 personnes étaient présentes le 8 février dernier. Souvent, le nouvel adhérent retraité se pose la question de l'utilité d'un syndicalisme pour les retraités et, au-delà, comment être acteur dans la CFDT et dans la société. Cette journée permet de comprendre le fonctionnement de notre organisation et notamment de l'UTR CFDT : nos actions, nos revendications mais aussi le maintien du lien social.

L'objectif de la formation sui-



vante « Prendre sa place dans la CFDT Retraités » est de connaître les dossiers spécifiques aux retraités. Certains sont prêts à consacrer un peu de temps mais ne savent pas comment concrétiser la démarche...

Cette formation aura lieu le 11 avril à Redon et réunira les nouveaux adhérents de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Claire Duval et Mona Le Discot

Défense des salariés, un engagement de tous les jours !

Il y a longtemps déjà que l'U.T.R. du MORBIHAN a formé des militantes et militants pour aborder, au mieux, la complexité des systèmes de retraite. Ils jouent un rôle de conseil et d'explication dans l'élaboration des dossiers de retraite.

C'est un bel exemple de solidarité entre les retraités CFDT et les syndicats de salariés.

Nous avons posé quelques questions à Alain Person, défenseur CFDT depuis de longues années.

La Revue : Alors, Alain, 2024 commence par une victoire ?

Alain : En 2021, Nadjib, adhérent CFDT dans l'agro-alimentaire, nous contacte. Il vient de recevoir deux courriers de sa caisse de retraite lui expliquant que sa retraite passe de 673 € à 477 € et qu'il doit rembourser 16004 € ! Cette baisse serait liée à une activité à l'étranger (en Tunisie). Nadjib n'a jamais travaillé en Tunisie, il est franco-algérien et n'a travaillé que dans ces deux pays !

La Revue : Alors, la Caisse s'est excusée ?

Alain : Non ! Elle fait référence à une convention... et précise qu'il a 2 mois pour contester. C'est dans cette situation de désarroi que Nadjib prend contact avec l'UTR. Par un recours auprès de la caisse, la CFDT conteste les décisions prises car elles ne sont motivées par aucun texte ou article des Accords de Sécurité Sociale

entre la France et l'Algérie.

La Revue : C'est le début du parcours du combattant pour la victime et le défenseur ?

Alain : La caisse nous ignore et continue de réclamer l'indu de 1 495,57 €...

Nadjib sur conseil de la CFDT exprime, le 25 janvier 2022 son total désaccord sur cette méthode, il rappelle avoir formulé un recours gracieux sans aucune réponse à ce jour et il conteste également le chiffrage.

Le 5 mai 2022, soit 6 mois après la saisine, la caisse confirme la diminution de la pension mais consent, toute de même, à accorder la remise de l'indu de 1 468,10 €.

La Revue : Une première victoire ?

Alain : Oui, mais la motivation est ambiguë, elle s'appuie sur un document interne qui permet à la CFDT de trouver la faille de cette affaire.

Nous saisissons alors le Pôle Social du

Tribunal Judiciaire de VANNES. Dans le judiciaire, le travail de recherche et de conseil prend un temps fou. Un avocat ? Oui, mais le temps de lui expliquer sera du temps perdu. Alors la CFDT y va seule avec Nadjib. Nous apportons la preuve que la Caisse a tort, mais elle maintient sa version !

La CFDT demande au juge d'appliquer le droit, c'est-à-dire l'accord franco-algérien.

La Revue : Et qu'a fait la Caisse ?

Alain : Elle n'a pas attendu la décision du tribunal ! En décembre 2023, elle retourne sa « veste » et reconnaît son erreur !

Le jugement du 29 janvier 2024 rétablit notre adhérent dans l'intégralité de ses droits. Pour Nadjib, une page se tourne et il nous a envoyé le message suivant : « Et encore toute ma reconnaissance au syndicat pour tous les efforts déployés. »

Merci Alain

Patrick Nestour nous raconte comment il est tombé dans le bain et Hélène Bienvenu pourquoi elle a décidé de s'y mettre...

Patrick, comment t'es-tu retrouvé défenseur syndical CFDT ?

« Franchement avec ma mémoire de poisson rouge, je ne sais plus trop !

Après 2 mandats de conseiller prud'homal, j'ai défendu un dossier... Je crois que c'était une personne licenciée du parc à moules de Groix. Combien de dossiers j'ai défendu ? Certains m'ont plus marqué que d'autres. J'ai envoyé par trois fois mon employeur (la SNCF) devant les prud'hommes et par trois fois j'ai gagné. J'ai souhaité, ensuite, devenir conseiller du salarié. C'est du conseil, mais aussi parfois on défend !

Puis il y a eu le TASS (Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale) et au TCI (Tribunal du Contentieux de l'incapacité) ... Maladies professionnelles, accidents du travail non reconnus, faute inexcusable de l'employeur, il y a eu aussi beaucoup de contestations des taux d'IPP (Incapa-



cité Partielle et Permanente) et d'invalidité devant la CPAM ou la MSA.

A la demande de la confédération, j'ai été nommé, assesseur à la CNITAAT (Cour Nationale de l'Invalidité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail). 7 ans à Amiens pour défendre les dossiers.

Je ne sais plus combien de personnes, j'ai défendu... Dès qu'un dossier est clos, je l'oublie, même le nom des victimes, c'est ça une mémoire de poisson rouge !

J'ai défendu des salariés devant tous les TASS et tous les TCI de Bretagne, mais aussi Nancy, Rouen, Nanterre et depuis 2020 devant les pôles sociaux, le dernier en date le 6 mars 2024 à Pontoise, pour un cheminot. (Cheminot un jour, cheminot toujours).

J'aurais encore beaucoup de choses à raconter, mais il n'y a pas la place ! »

Hélène, pourquoi as-tu accepté d'assurer la défense des salariés ?



« Le service juridique de l'UD CFDT est assuré par les conseillers prud'homaux, les défenseurs et les conseillers du salarié.

Pendant 15 ans, j'ai été conseillère prud'homale à Lorient. J'ai pu bénéficier de nombreuses formations qui m'ont permis de remplir, je l'espère, correctement ce mandat. Lors des commissions juridiques, nous nous retrouvons pour échanger sur les divers problèmes que nous rencontrons.

La proposition de devenir défenseuse est arrivée au moment de mon départ à la retraite. Pour moi, c'est important de pouvoir encore me servir de tout ce que j'ai appris lors des formations et de mes deux mandats prud'homaux. Je fais partie d'une équipe bienveillante et avec des compétences diverses. Je suis soutenue et aidée dans tous les dossiers qui me sont confiés.

En conclusion, à la CFDT, que l'on soit salarié ou retraité, nous pouvons trouver notre place en utilisant nos compétences ! »



AUJOURD'HUI, ON SE DOCUMENTE :

Ça part dans tous les sens ? Presque...

On décale, on prend du recul, on recoupe les infos partielles et rassurantes, on s'inquiète, on reprend son esprit critique, on se pose des questions, on repart au combat... vieille antienne de militants, attitude syndicale ouverte...

Dans un premier temps, Colibri propose trois ouvrages remarquables par leur contenu et leur diversité, pour la prochaine fois planer au-dessus d'Internet et indiquer quelques sites qui se distinguent par un point de vue décalé sur le monde et sa complexité. L'orientation générale reste dans le champ habituel des cogitations de notre colibri : la biodiversité, l'environnement, la planète comme elle va et l'Humanité comme elle vit.

TROIS DOCUMENTS

« Le théorème du Vaquita »

Hugo Clément (avec Dominique Mermoux et Vincent Ravalec), coll. Graffik, Fayard Ed., 160 p., 2023, 21,90€.

Une BD par l'animateur de « Sur le Front », série documentaire de France-Télévision, sur la place relative de l'espèce humaine dans le champ des autres espèces vivantes. Le livre commence par cette citation de Milan Kundera : « le véritable test moral de l'humanité (...) ce sont les relations avec ceux qui sont à sa merci : les animaux. » Une vision historique, relativiste, charpentée et solidement documentée...

lieu de la traiter comme ressources mises à disposition de l'homme. Un numéro d'un bon niveau théorique, il faut parfois s'accrocher, mais l'ouverture des voies de réflexion possible vaut la peine de l'effort qu'on se donne.

La Revue Dessinée

L'information en bande dessinée, n°42, 19€,

<http://larevuedessinee.fr/>

Ce numéro, entièrement en bandes dessinées, nous montre l'envers des décors sur des dossiers d'enquête traitant avec science et humour (parfois) de questions comme le profit des actionnaires de la bonne gestion publique (Aéroport de Lyon), L'ogre du monde associatif et son appétit sans limites (La méthode SOS), la répression du droit de manifester (France, Hongkong, Iran, un langage universel ... à des niveaux différents), la sécurité nucléaire atteinte par la quête de rentabilité (sous-traitance, le nucléaire atomisé), et un super dossier « Remembrement, le choc des cultures » (l'histoire oubliée de la politique qui a ouvert la voie à l'agriculture intensive)...

Jean-Nicolas Gauchet



« L'Homme face à la nature, pour une économie de la coévolution »

Dossier d'Alternatives Economiques : L'Economie politique n° 100, revue trimestrielle, novembre 2023, 12€.

L'homme, on le voit, reste réticent à l'idée de partager avec la nature une partie des ressources qu'il lui prélève... Il faut donc promouvoir une vision alternative de l'avenir où le « développement n'est plus seulement humain mais tient compte du bien-être des autres espèces. Notre système de reproduction et de valorisation doit évoluer, reconnaissant la nature dans son propre droit au



à suivre dans le prochain numéro...

Retraités du Morbihan Trimestriel de l'UTR CFTD du Morbihan

3b, bld Cosmao Dumanoir - CS 60235-56102 Lorient Cedex - Tél. 0297880285 - revueutr56cfdt@free.fr

Directrice de la publication : Evelyne Huaumé Rédacteur en chef : Jean Paul Steunou Secrétaire de rédaction : Jean-Nicolas Gauchet
CPPAP en cours - ISSN en cours - Impression : Icônes - 735 rue J A Gabriel 56850 Caudan

